



Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

AVIS DE SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Sutton :

Afin de renseigner sa population le mieux possible sur son règlement de zonage no 115-2 et son règlement relatif aux usages conditionnels no 188, déposés à la séance extraordinaire du conseil le 28 juin, 2010, le conseil municipal de la Ville de Sutton a placé sur le site Web de la Ville (www.sutton.ca) les textes complets des règlements visés.

Les citoyens peuvent également s=en procurer une copie sur CD en personne à l'Hôtel de Ville, au 11, rue Principale Sud, Sutton, Québec.

LE CONSEIL TIENDRA UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION SPÉCIFIQUE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME AU DEUXIÈME ÉTAGE DE L'HÔTEL DE VILLE, SAMEDI, LE 17 JUILLET 2010, À 10 HEURES.

Bienvenue à tous.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 30^{ième} jour du mois de juin de l'an 2010.

*Renée Rouleau
Greffière*